

Offre d'emploi : Accompagnateur/trice Point Accueil Installation de Mayotte

Présentation de l'entreprise, contexte du recrutement et définition du poste :

Le syndicat des jeunes agriculteurs de Mayotte est un syndicat agricole dont la mission principale est la promotion des métiers agricoles et le renouvellement des générations à Mayotte. Depuis 2016, il est labellisé Point Accueil Installation. Cette mission permet à tous porteurs de projet sur Mayotte qu'ils soient demandeurs ou non des aides européennes d'être accueillis, orientés et accompagnés dans la définition de leur pré-projet et tout au long de leur installation ou transmission de leur bien agricole. L'équipe du PAI de Mayotte compte 2 salariées.

Missions :

Vous serez rattaché.e au bureau du syndicat des jeunes agriculteurs de Mayotte. Dans le cadre de vos missions, vous devrez notamment :

<p>FONCTIONNEMENT INTERNE PAI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner et s'assurer de la cohérence des activités du PAI - Assurer le reporting des activités du PAI aux financeurs et suivi de l'AITA - Venir en appui à la coordinatrice du syndicat des jeunes agriculteurs pour le suivi administratif et financier du PAI
<p>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PORTEUR.SE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir, orienter, informer et accompagner de façon individuelle toute personnes souhaitant s'installer en agriculture - Accompagner au passage « de l'idée au projet » (acquisition de compétences, maîtrise foncière, statuts, productions, commercialisation, gestion du temps et main d'œuvre, etc) - Développer, mettre à jour et créer les outils à destination des porteur.se.s de projet pour faciliter l'installation et la communication d'informations
<p>ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF PORTEUR.SE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et animer les sessions d'information collectives une fois par mois - Organiser et mettre en place des évènements collectifs aidant la réflexion de projet des porteur.se.s et leurs mises en réseaux (café-installations, visites d'exploitation, réseau tuteurs, etc)
<p>ACTIONS POUR FACILITER L'INSTALLATION SUR LE TERRITOIRE</p>	<p>Pour cette mission, les animateur.trice.s doivent se partager les responsabilités et déterminer qui sera référent.e de quelle thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Foncier</u> : proposition et animation de groupes de travail avec les partenaires concernés pour faciliter la maîtrise foncière des porteur.se.s (ex : RDI, Observatoire du Parcellaire Agricole de Mayotte, Espace-test Agricole) Participer aux groupes de travail et comités techniques organisés par les partenaires travaillant sur la thématique foncière - <u>Acquisition de compétences</u> : proposition et animation de groupes de travail avec les partenaires concernés pour faciliter l'acquisition de compétences des porteur.se.s (ex : VAE, mise en place de plan de professionnalisation personnalisé, formations à distance, etc) - <u>Financier</u> : proposition et animation de groupes de travail pour faciliter l'accès aux financements (ex : pré-financement, prêts bancaires, etc)

- Parcours à l'installation : proposition et animation de groupes de travail pour améliorer et faciliter le travail entre les différents partenaires intervenant dans l'accompagnement des porteur.se.s de projet
Participer le cas échéant à l'organisation du stage 40h

Pour toutes ces thématiques, les animateur.trice.s doivent entretenir, et créer le cas échéant, des partenariats avec les structures intervenant sur ces thématiques et faire connaître le PAI sur le territoire.

Profil recherché :

Formation supérieure de niveau Bac+5 et/ou expériences professionnelles de 3 ans minimum en agriculture ou développement rural

Une expérience dans l'accompagnement de porteurs de projets et/ou dans les formations agricoles serait fortement appréciée

Connaissance des démarches d'installation et du fonctionnement d'une exploitation agricole

Qualités rédactionnelles et d'écoute

Esprit d'initiative, capacité à travailler en équipe, sens de l'autonomie, capacité d'organisation et polyvalence

Conditions d'embauche :

- Contrat CDD jusqu'au 31 décembre 2023 reconductible
- Poste basé à Coconi, Mayotte avec déplacements au sein du département
- Permis B indispensable
- Rémunération selon l'expérience du candidat
- Poste à pourvoir dès que possible
- Bureau, ordinateur et téléphone de fonction fournis

Pour postuler : Envoyer votre CV et lettre de motivation par mail à l'attention du Président du Syndicat des Jeunes Agriculteurs *Soumaila MOEVA* aux adresses suivantes : ja.mayotte@outlook.fr et pai.mayotte@outlook.fr

Pour plus de renseignements sur le poste :

Contacter *Hélène BERTHELOT* la coordinatrice du PAI : pai.mayotte@outlook.fr ou 0639.63.33.39